



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 31 mai 2012

Communiqué de presse

L'Assemblée constituante adopte le projet de constitution

A l'occasion de son ultime séance plénière, le 31 mai 2012, l'Assemblée constituante genevoise a procédé au vote final du projet de constitution dans la salle du Grand-Conseil de l'Hôtel de Ville, en présence d'un nombreux public dans la tribune. Le projet de constitution a été adopté par 57 oui (soit 74 % des votants), 15 non et 5 abstentions. Ce vote final a été précédé par les déclarations des représentants des onze groupes élus à l'Assemblée au sujet du projet de constitution.

Au cours de la séance, l'Assemblée a également donné délégation au Bureau pour quelques dernières tâches, comme la rédaction du commentaire de la brochure électorale ou la clôture administrative et financière de l'Assemblée. A la fin de cette session, la Présidence collégiale a fait une déclaration à quatre voix pour rendre hommage au travail accompli par les 80 membres depuis leur élection, le 19 octobre 2008.

Après la séance, une verrée a marqué la fin des travaux, réunissant sous l'ancien Arsenal tous ceux qui ont tenu à prendre part à ce moment historique pour le canton de Genève.

Annexe : projet de constitution du 15 mai 2012

Contacts :

- Thomas Büchi, coprésident, 079 213 54 67
- Marguerite Contat Hickel, coprésidente, 079 275 04 78
- Christiane Perregaux, coprésidente, 077 472 31 57
- Céline Roy, coprésidente, 076 360 90 39
- Fabienne Bouvier, chargée de la communication, 022 546 87 12 ou 078 87 587 92